



DÉPARTEMENT : DEUX-SÈVRES
CANTON : SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
COMMUNE : LA CRÈCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ
VILLE DE LA CRÈCHE

DE-011220-05

Transmission à la Préfecture le 21 DEC. 2020.....

Accusé réception le 21 DEC. 2020.....

Acte rendu exécutoire après publication le 21 DEC. 2020



La Maire,
Laetitia HAMOT

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

- Nombre de :
- Membres en exercice : 29
- Membres présents : 25
- Suffrages exprimés : 29
- Pour : 29
- Abstention :
- Contre :

L'an deux mil vingt, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LA CRÈCHE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de l'Hélianthe à LA CRÈCHE sous la présidence de Madame la Maire, en suite de sa convocation en date du vingt-quatre novembre deux mil vingt.

Présents : L. HAMOT, L. GRELAUD, M. L. WATIER, S. GIRAUD, E. AUZURET, S. GUILLON, S. FAVRIOU, P. ROSSARD, A. DOMIN, J. Y. GRARD, R. PETTEX SORGUE, C. MORISSON ROSSARD, S. FORTHIN, C. HERAUD, E. DELANEAU, Y. MAILLOU, L. MATHIEU, Y. TOURET, E. GUILLIOT BOZIER, D. BARANGER, C. OMBRET, S. GUITARD, S. DUPUIS, B. LEPOIVRE, et C. RENAUD.

Excusés et représentés :
C. GARREAU donne pouvoir à E. AUZURET
A. IMBERT donne pouvoir à S. DUPUIS
H. HAVETTE donne pouvoir à B. LEPOIVRE
M. PETITCOULAUD donne pouvoir à Y. MAILLOU

Secrétaire de Séance :
S. GUILLON

LOCATIONS DE LA SALLE DE L'HELIANTHE : TARIFS 2021

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance des tarifs 2021 de location de l'Hélianthe.

Une augmentation de 2 %, arrondie à l'entier le plus proche, est proposée.

Ce point a été examiné par la Commission vie associative, éducation populaire et communication le 4 novembre 2020 et la Commission budget, finances et prospective le 12 novembre 2020 et a reçu deux avis favorables.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs 2021 de l'Hélianthe à partir du 1^{er} janvier 2021, selon les modalités suivantes :

ASSOCIATIONS	Tarifs 2021			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère manifestation	229 €	274 €	510 €	612 €
2 ^{ème} jour de location	115 €	138 €	255 €	306 €
2 ^{ème} manifestation	322 €	387 €	510 €	612 €
2 ^{ème} jour de location à suivre	161 €	193 €	255 €	306 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	85 €	102 €
Forfait répétition /installation 4 h	85 €	102 €	145 €	173 €

PARTICULIERS	Tarifs 2021			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère location	346 €	415 €	634 €	761 €
2ème jour de location	162 €	194 €	383 €	459 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	85 €	102 €
Forfait location (4h)	85 €	102 €	145 €	173 €

ENTREPRISES	Tarifs 2021			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère manifestation	730 €	876 €	833 €	1 000 €
2ème jour de location à suivre	510 €	612 €	595 €	714 €
3ème jour de location à suivre	255 €	306 €	366 €	439 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	425 €	510 €
Forfait location 4 h	340 €	408 €	85 €	102 €

COMITE D'ENTREPRISES	Tarifs 2021			
	Commune		Hors Commune	
	HT	TTC	HT	TTC
1ère location	346 €	415 €	510 €	612 €
2ème jour de location	170 €	204 €	383 €	459 €
Cuisine et Chambre froide	85 €	102 €	170 €	204 €
Forfait location 4 h	85 €	102 €	85 €	102 €

Tarifs horaires applicables à tous les locataires	Tarifs 2021	
	Commune	Hors Commune
	TTC	TTC
Régisseur avec matériel son et lumière	41 €	41 €
Assistance matérielle (tables et chaises)	21 €	21 €

Gratuité pour les manifestations organisées par les écoles et le collège

(en dehors des vendredis, samedis et dimanches; dans la limite de 2 manifestations par an).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.



La Maire,

Laetitia HAMOT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : LOCATION DE LA SALLE DE L'HELIANTHE TARIFS 2021

Date de transmission de l'acte : 21/12/2020

Date de réception de l'accusé de
réception : 21/12/2020

Numéro de l'acte : DE-011220-05 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-217900489-20201201-DE-011220-05-DE

Date de décision : 01/12/2020

Acte transmis par : Sandra PIMBERT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers